

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire (no 3) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 17 décembre 2013 à 19h46, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, sous la présidence de madame Marie-Claude Nichols, mairesse.**

Présences :

Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présentes : Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Jeanne Briand, greffière et Stéphanie Martin, trésorière

Absente : madame Danie Deschênes, conseillère

\*\*\*\*\*

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par la greffière le 13 décembre 2013 à tous les membres du Conseil, même à ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H46**

**2013-12-352 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2013-12-353 RÈGLEMENT NO 507 – RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DE TAXES ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014 – ADOPTION**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du Conseil du 12 novembre 2013;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard, deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière étant dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter le règlement no 507 intitulé « Règlement sur l'imposition de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2014 ».

Qu'un document explicatif du règlement no 507 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, au lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

**2013-12-354 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 508 –RÈGLEMENT SUR L'INSTAURATION DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC VOLET MAISONS LÉZARDÉES 2013-2014**

Monsieur le conseiller Jean Fournel donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement sur l'instauration du programme rénovation Québec volet maisons lézardées 2013-2014 afin d'accorder une subvention financière au propriétaire qui exécute, sur leur maison, des travaux reliés à l'affaissement du sol.

**2013-12-355**    **RÈGLEMENT NO 509 – RÈGLEMENT CONSTITUANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE II EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARC DES ÉPERVIERS – ADOPTION**

Considérant que la Ville souhaite se constituer une réserve financière en vue de l'aménagement du parc des Éperviers;

Considérant que le coût maximal de la réserve est de 365 000 \$;

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2013;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière étant dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter le règlement no 509 intitulé « Règlement constituant une réserve financière II en vue de l'aménagement du parc des Éperviers ».

ADOPTÉE

**2013-12-356**    **RESSOURCES HUMAINES : LETTRES D'ENTENTE 2013-07, 2013-08 ET 2013-09 – AUTORISATION DE SIGNATURE AVEC LE SYNDICAT**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot – CSN, les lettres d'entente suivantes :

2013-07 – prolongation des employés temporaires du département de la Gestion du territoire, Harold Corneau et Jean-François De Wijngaert jusqu'au 6 décembre 2013.

2013-08 – prolongation indéterminée de Jean-François De Wijngaert au poste de chauffeur opérateur de véhicules lourds à compter du 9 décembre 2013.

2013-09 – prolongation du poste de préposée aux programmes préscolaires du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à la fin mars 2014 puisque ce poste devait être aboli au 31 décembre 2013 et n'a pas été reconduit dans la nouvelle convention collective 2014-2018.

ADOPTÉE

**2013-12-357**    **AUTORISATION DE RÉGULARISER LES ÉTATS FINANCIERS 2012 ET 2013 SUITE À LA NOUVELLE NORME SUR LES PAIEMENTS DE TRANSFERT**

Considérant que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu que le conseil municipal autorise la trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste « *Montant à pourvoir dans le futur* » nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

ADOPTÉE

**PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

**2013-12-358 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de lever la séance à 19h52.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Nichols  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Jeanne Briand  
Greffière

vc/

\*\*\*\*\*

